

Fiche de poste

Intitulé du poste :

PSYCHOLOGUE

L'établissement

Adresse

93 Rue de l'Hôpital
72800 LE LUDE

Contact

Tel. 02 43 48 48 48

s-direction@hopital-lude.com
paye@hopital-lude.com

Le Centre Hospitalier François de Daillon du Lude est un établissement public de santé,

Établissement membre de la direction commune des centres hospitaliers du Mans, du Lude, de Montval-sur-Loir, de Saint-Calais et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye,

Établissement membre du groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Sarthe.

Accès

- ⇒ Par la départementale D307 reliant Le Mans à Tours
- ⇒ Autoroute A28, sortie n°26 Château-du-Loir (Montabon)

Lieux d'exercice :

Le Centre Hospitalier du Lude est un établissement de santé doté de 134 lits qui se répartissent ainsi : 40 lits de soins médicaux et de réadaptation ; 20 lits de soins de longue durée et 74 lits d'hébergement pour personnes âgées dont 14 places en PASA et 14 places d'UPAD. L'établissement a été certifié qualité des soins confirmée en 2023. L'évaluation qualité des accompagnements de l'EHPAD est à conduire pour 2025.

De par sa position géographique, cet établissement contribue de manière importante au maillage sanitaire territorial. Le centre hospitalier est en direction commune avec le Centre Hospitalier du Mans, de Montval sur Loir de Saint Calais et de l'EHPAD de Besse sur Braye. Il est également établissement partie du GHT 72 dont, l'établissement support est le Centre Hospitalier du Mans.

Personne à contacter

Nom	Fonction	Coordonnées de contact
K. SCHILHANECK	Directrice des professionnels	kschilhaneck@ch-chateauduloir.fr
S. LETESSIER	Directeur délégué	sletessier@ch-lemans.fr

Envoyez votre candidature, CV + lettre de motivation, à l'attention de Mme SCHILHANECK, Directrice des professionnels du Centre Hospitalier du Lude

Identification du poste

Position dans la structure

- ▶ Liaisons hiérarchiques :
 - Directeur des professionnels
 - Directeur délégué de site
- ▶ Liaisons fonctionnelles :
 - Professionnels médicaux et paramédicaux, services supports
- ▶ Relations avec les partenaires extérieurs : professionnels exerçant dans un établissement de la direction commune et/ou du GHT / CMP, psychiatres et psychologues hospitaliers, libéraux et/ou exerçant dans d'autres institutions.

Conditions de travail

Quotité de travail : 60%. Repos fixes le samedi, dimanche et fériés

Rémunération selon ancienneté dans le grade ou selon l'ancienneté dans la fonction (Cf grille indiciaire)

Grade : contractuel

Poste à pourvoir à compter de : dès à présent.

Service d'affectation :

- Sanitaire : SMR et USLD
- Médico-social : EHPAD/UPAD

Moyens mis à disposition

- Applicatifs métiers
- Gestion documentaire
- Plan de formation
- Bureau

Missions principales

- ⇒ *Les missions générales confiées aux psychologues sont définies dans le décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.*
- Accueil et prise en charge des personnes (agents, patients, usagers, résidents etc.), dans son domaine
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution, bilan d'entrée, évaluation cognitive, entretiens individuels, etc ...)
- Elaboration et suivi des projets d'accompagnement personnalisés (EHPAD et USLD)
- Rencontre avec les familles
- Réalisation d'activités thérapeutiques dans son domaine de compétences
- Structuration de temps contributifs à l'élaboration de projets de soins (avec l'équipe pluri professionnelle)
- Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine
- Planification des activités / interventions internes/externes, spécifiques au domaine d'activité
- Supervision des groupes de travail dans son domaine d'activités (PASA, EHPAD etc.)
- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine
- Recensement et analyse des besoins des équipes dans le cadre des différentes prises en charge
- Tenue d'entretiens avec des personnes (patients, familles.)
- Participation au comité CLUD/ Soins Palliatifs / Ethique

Missions spécifiques

- Rencontre avec les agents, groupes de paroles ou groupes d'analyse des pratiques professionnelles
- Préparation et réalisation de formations en interne

Compétences requises / prévues

Connaissances particulières requises / prévues

- Réaliser des bilans psychologiques et évaluer les besoins.
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Capacité à conduire un entretien
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs

Niveau de formation requis

Master 2 de psychologie, spécialisé en gérontologie ou de psychologie spécialisée en clinique et psychopathologie.